

DANS CE
NUMÉRO :

Diagnostic participatif	1
Enjeux	1
Outils existants et acteurs présents	2
Economies d'énergie	3
Energies renouvelables	3
Pour en savoir plus	4



Diagnostic participatif

Depuis une quinzaine d'années, Braives mène une politique de gestion de l'énergie et poursuit des objectifs :

- de diminution de la consommation énergétique de la commune ;
- de développement de production d'énergies respectueuses de l'environnement ;
- de sensibilisation et de participation des citoyens pour une plus grande efficacité énergétique (= consommation d'énergie minimale pour un service rendu identique).

En 2002, la Commune s'est lancée dans un Programme d'Actions Locales pour la Maîtrise de l'Énergie (PALME) qui a permis, entre

autres, de mettre en place un suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux.

En 2010, la Commune s'est engagée dans le projet « 31 communes au soleil » qui a permis à chacune des communes de l'arrondissement Huy-Waremme, grâce au soutien de la Région Wallonne et de fonds européens, de placer des panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments communaux. Dans le cadre de ce projet, des panneaux ont été placés sur les bâtiments de l'Administration communale et de l'école de Fallais.

La Mehaigne et l'activité agricole sur le territoire sont des atouts qui pourraient être valorisés pour la mise

en place de projets d'hydro-électricité et de valorisation énergétique de la biomasse.

Ces projets permettraient de tendre vers une autonomie énergétique toujours plus grande.

Les Braivois souhaitent disposer d'outils de sensibilisation et de « bonnes pratiques » pour utiliser l'énergie de manière rationnelle chez eux.

Enjeux

Il est nécessaire **de réduire la consommation énergétique braivoise, par une Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE); et poursuivre le développement des énergies renouvelables.**



Braives
en route pour 2030

Outils existants et acteurs présents

Outils supracommunaux

GAL BURDINALE MEHAIGNE

Le GAL rassemblant les Communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze a pour objectif de favoriser le développement du territoire et d'en valoriser les ressources.

La Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural (MMER), membre du GAL, a réalisé la fiche projet « Le pays Burdinale Mehaigne a de l'énergie » et a, dans ce cadre, réalisé une étude sur le potentiel hydroénergétique qui a conduit à la publication d'un vademecum pour les propriétaires d'anciens moulins désireux de réhabiliter leurs installations et à une étude de préfaisabilité pour les moulins de Hosdent et Ferrières (Héron).

Une étude de valorisation énergétique de la biomasse a aussi été réalisée. Elle a montré l'intérêt particulier de la biométhanisation et un potentiel d'installation de 4 unités de biométhanisation (principalement sur la commune de Wanze).

Dans le cadre de ce projet, des actions de sensibilisation ont aussi été organisées : animations sur le thème de l'énergie, aménagements pédagogiques réalisés à la centrale hydroélectrique du Val-Notre-Dame (www.vndh.be), et appel à projets « énergie durable ».

Grâce à la réflexion menée dans le cadre de ce projet, trois Communes du territoire dont Braives, se sont engagées dans le plan POLLEC expliqué ci-dessous.

www.braives.be, onglet administration—autres services—GAL

www.mmer.be, onglet Science & énergie (études téléchargeables)

Outils et acteurs communaux

La convention des Maires

Le Conseil communal a signé la Convention des Maires en avril 2012 qui engage la Commune à dépasser les objectifs fixés par l'Union Européenne, à savoir réduire de plus de 20% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

Le Plan Local Energie Climat (POLLEC)

Le plan POLLEC vise à réaliser concrètement les engagements pris dans la Convention des Maires. Grâce au bilan des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire (Inventaire de Référence des Emissions—IRE) et au Plan d'Actions en faveur de l'Energie

Durable (PAED), la Commune s'est engagée à mener une trentaine d'actions qui ont pour objectif de diminuer la consommation énergétique sur le territoire. Ainsi, sont visés les bâtiments communaux, l'éclairage public, les logements et déplacements privés, les entreprises et commerces locaux et les entreprises agricoles.

L'**écopasseur de la Commune**, chargé de mettre en œuvre les actions du PAED, et le **tuteur énergie du CPAS** sont à la disposition des Braivois pour donner des conseils en matière de réduction de consommation énergétique.

www.braives.be, onglet environnement/mobilité—énergie (documents téléchargeables)

www.conventiondesmaires.eu

ENJEU : Réduire la consommation énergétique des ménages braivois et des bâtiments publics par une Utilisation Rationnelle de l'Énergie



- Présence d'un écopasseur et d'un tuteur énergie
- Une dizaine de fiches-actions du programme POLLEC réalisées (remplacement de chaudières, de châssis, d'ampoules électriques ...)
- Une vingtaine de fiches-actions du programme POLLEC à mettre en place



- Dépendance à la voiture des Braivois
- Faible densité de l'habitat (514m² par habitant en moyenne) et type d'habitat (maisons 3 ou 4 façades) très consommateurs en énergie

Actions prévues dans POLLEC

pour lesquelles les citoyens sont des acteurs potentiels

- Organisation d'une journée « énergie positive à Braives » : présentation aux citoyens des projets énergétiques communaux
- Mise en place d'une centrale d'achat citoyenne : audit et accompagnement technique et administratif pour des travaux d'économie d'énergie
- Aménagement de parkings de covoiturage et adhésion au projet Covoit'stop
- Installation de systèmes de recharges de batteries pour les vélos à assistance électrique
- Mise en place de critères énergétiques pour la construction de nouvelles habitations
- Sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie
- Ramassage scolaire à vélo

Pistes de projets évoquées par les citoyens

- Développer l'architecture passive
- Sensibiliser les citoyens à l'URE, à l'isolation
- Utiliser le surplus de production d'électricité produit par la Mehaigne pour éclairer le RAVeL
- Faire des audits énergétiques des habitations privées
- Informer les citoyens sur les aides et primes disponibles pour l'amélioration énergétique des bâtiments
- Réduire la consommation en éclairage et chauffage des bâtiments publics
- Prendre en compte l'aspect énergétique dans les maisons de village

ENJEU : Développer des énergies renouvelables produites localement



- Actions de la Commune en matière d'énergie appréciées par les habitants
- Prime communale de 250 euros pour l'achat d'un chauffe-eau solaire



- Valorisation de la biomasse plutôt difficile à mettre en place (augmentation du prix des intrants, baisse du prix de revente de l'électricité et des certificats verts, flou juridique sur la valorisation des digestats...)
- Difficulté d'envisager le développement d'installations hydro-électriques (la situation des rivières a changé et les droits d'eau sont compliqués)

Pistes de projets évoquées par les citoyens

- Valoriser l'énergie hydraulique (Moulins de Hosdent et de Fallais)
- Développer un projet d'hydro-énergie à vocation pédagogique dans le centre d'hébergement à Hosdent
- Encourager les énergies renouvelables individuelles
- Développer un projet d'éolienne citoyenne
- Développer des projets (privés et/ou participatifs) d'envergure de production électrique grâce au photovoltaïque
- Organiser des journées portes ouvertes entre citoyens

AUTRES IDÉES DE PROJETS :

En lien avec nature-eau :

- Opter pour un désherbage à l'eau chaude plutôt qu'au gaz pour limiter la consommation énergétique

En lien avec cadre de vie :

- Prendre en compte des critères urbanistiques dans les projets d'installation de panneaux photovoltaïques
- Développer l'architecture passive

Vos idées de projets :

Pour en savoir plus :

www.energie.wallonie.be
www.icedd.be/atlasenergie
www.ecoconso.be
www.cwape.be
www.energie.wallonie.be
www.apere.org
pbe@frw.be
www.valbiom.be
www.ef4.be

Ecopasseur communale :
nathalie.dethy@braives.be
019/69.62.33

Tuteur énergie communale :
tuteurenergie@braives.be
019/69.62.34

Guichet de l'énergie à Huy :
guichetenergie@spw.wallonie.be
085/21.48.68



Cahier de la FRW n°10 : Le bois-énergie
www.frw.be/fileadmin/user_upload/frw/publications/CT10_PBE.pdf

INFORMATIONS INTÉRESSANTES SUR LA THÉMATIQUE À PARTAGER AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL :